



# Prescriptions générales concernant l'obtention d'un brevet / d'une licence de Swiss Equestrian

*Lors de dénominations personnelles, la forme féminine est naturellement incluse.*

## 1 Conditions générales d'obtention d'un brevet

**Les citoyens de nationalité suisse** domiciliés en Suisse doivent faire leur examen de brevet en Suisse. L'équivalence d'un diplôme étranger sera reconnue seulement si la personne a habité au moins un an dans le pays étranger.

Merci de contacter le Secrétariat Swiss Equestrian par email : [lic@swiss-equestrian.ch](mailto:lic@swiss-equestrian.ch) afin d'obtenir un No ID-Personnel. Ce No permettra d'avoir accès à l'E-Learning en s'enregistrant sur la plate-forme [my.swiss-equestrian.ch](http://my.swiss-equestrian.ch).

Ensuite les documents suivants doivent être envoyés au secrétariat à :

[lic@swiss-equestrian.ch](mailto:lic@swiss-equestrian.ch)

- Formulaire « Demande d'un brevet en Suisse sans subir d'examen », dûment rempli et signé
- Copie du diplôme acquis à l'étranger
- Document officiel attestant que la personne a habité au moins un an dans le pays étranger
- Confirmation du Test E-Learning réussi du brevet correspondant

### Les citoyens de nationalité étrangère

Merci de contacter le Secrétariat Swiss Equestrian par email : [lic@swiss-equestrian.ch](mailto:lic@swiss-equestrian.ch) afin d'obtenir un No ID-Personnel. Ce No permettra d'avoir accès à l'E-Learning en s'enregistrant sur la plate-forme [my.swiss-equestrian.ch](http://my.swiss-equestrian.ch).

Ensuite les documents suivants doivent être envoyés au secrétariat à :

[lic@swiss-equestrian.ch](mailto:lic@swiss-equestrian.ch)

- Formulaire « Demande d'un brevet en Suisse sans subir d'examen », dûment rempli et signé
- Copie du diplôme acquis à l'étranger
- Confirmation du Test E-Learning réussi du brevet correspondant

## 2 Conditions générales d'obtention d'une licence

**Les citoyens de nationalité suisse** domiciliés en Suisse doivent faire leur examen de licence en Suisse. L'équivalence d'une licence étrangère sera reconnue seulement si la personne, après l'obtention de la licence étrangère, a habité au moins un an dans le pays étranger et a participé à des concours hippiques de même niveau dans ledit pays.

Les documents suivants doivent être envoyés au secrétariat de Swiss Equestrian :

- Formulaire « Demande d'une licence en Suisse sans subir d'examen », dûment rempli et signé
- Copie de la licence acquise à l'étranger
- Résultats obtenus à l'étranger équivalents à ladite licence
- Document officiel attestant que la personne, a habité au moins un an dans le pays étranger

**Les citoyens de nationalité étrangère** doivent envoyer les documents suivants au secrétariat de Swiss Equestrian :

- Le formulaire « Demande d'une licence en Suisse sans subir d'examen », dûment rempli et signé
- La copie de la licence acquise à l'étranger
- L'accord de sa fédération (FN)
- La copie du permis de séjour, d'établissement ou de frontalier pour la Suisse
- Pour les étudiants étrangers, preuve de l'inscription à une université ou à un autre établissement d'enseignement supérieur en Suisse

## 3 Licence de dressage

### 3.1 Possibilités pour l'obtention de la licence R de dressage

Elle peut être obtenue par :

- La réussite de l'examen de licence de dressage (selon Directives prescrites)
- L'obtention de résultats en épreuves de dressage (selon Directives prescrites)
- La présentation d'une licence acquise à l'étranger, pour autant qu'elle soit équivalente à la catégorie R de dressage de Swiss Equestrian

### 3.2 Possibilités pour l'obtention de la licence N de dressage

Elle peut être obtenue par :

- La possession de la licence R depuis deux ans (24 mois)
- Le changement de licence doit toujours être demandé au Secrétariat de Swiss Equestrian par email : [lic@swiss-equestrian.ch](mailto:lic@swiss-equestrian.ch). Celui-ci peut également être demandé pendant la saison en cours
- La présentation d'une licence acquise à l'étranger, pour autant qu'elle soit équivalente à la catégorie N de dressage de Swiss Equestrian

## 4 Licence de saut

### 4.1 Possibilités pour l'obtention de la licence R de saut

Elle peut être obtenue par :

- La réussite de l'examen de licence de saut (selon Directives prescrites)
- L'obtention des résultats en épreuves de style (selon Directives prescrites)
- La présentation d'une licence acquise à l'étranger, pour autant qu'elle soit équivalente à la catégorie R de saut de Swiss Equestrian

### 4.2 Possibilités pour l'obtention de la licence N de saut

Elle peut être obtenue par :

- La possession de la licence R depuis deux ans (24 mois)
- Le changement de licence doit toujours être demandé au Secrétariat FSSE par écrit par email : [lic@swiss-equestrian.ch](mailto:lic@swiss-equestrian.ch). Celui-ci peut également être demandé pendant la saison en cours
- La présentation d'une licence acquise à l'étranger, pour autant qu'elle soit équivalente à la catégorie N de saut de Swiss Equestrian

## 5 Licence d'endurance

Elle peut être obtenue par :

- La présentation du brevet de cavalier Swiss Equestrian ou de la licence de saut ou de dressage et ainsi que les épreuves de qualification requises
- La réussite de l'examen théorique pour la licence d'endurance
- Les directives de la Discipline Endurance pour l'obtention de la licence font foi

## 6 Obtention d'une licence temporaire

### 6.1 Demandes

La licence temporaire de Swiss Equestrian / autorisation écrite peut être demandée seulement par des cavaliers étrangers.

### 6.2 Durée d'une licence temporaire

La licence temporaire est valable dès la date de son émission jusqu'au 31.12. de l'année en cours.

### 6.3 Catégories de licence temporaire

- Dressage (R ou N)
- Saut (R ou N / valable pour Concours Complet)
- Attelage (L, M ou S)
- Endurance
- TREC

### 6.4 Mode d'obtention d'une licence temporaire

Les directives et le formulaire « Demande d'obtention d'une licence temporaire en Suisse » peuvent être demandés auprès du secrétariat de Swiss Equestrian ou téléchargés sous [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch) / Sport > Licences temporaires.

### 6.5 Conditions d'obtention d'une licence temporaire

La demande doit parvenir **14 jours au moins avant le premier départ** au secrétariat de Swiss Equestrian. Des demandes parvenant hors délai ne seront pas acceptées.

Formulaire dûment rempli avec les annexes suivantes :

- La licence (copie)
- L'autorisation de de la Fédération étrangère (FN)
- Une pièce justificative du paiement

### 6.6 Conditions d'obtention d'une licence temporaire (autorisation écrite) gratuite pour les zones frontalières entre la Suisse et Allemagne-Autriche-Italie-France

La demande doit parvenir **14 jours au moins avant le premier départ** au secrétariat de Swiss Equestrian. Des demandes parvenant hors délai ne seront pas acceptées.

La participation aux manifestations régionales (R et N) en Suisse n'est possible pour un cavalier, seulement aux conditions suivantes :

- La distance routière depuis la frontière ne doit pas dépasser 50 km jusqu'au lieu de la manifestation
- L'autorisation de de la Fédération étrangère (FN)
- Une invitation personnelle écrite de l'organisateur

Formulaire dûment rempli avec les annexes suivantes :

- La licence (copie)
- L'autorisation de de la Fédération étrangère (FN)
- Invitation de l'organisateur

## 7 **Licence d'attelage**

On distingue les catégories L, M et S. Les meneurs des catégories L, M et S doivent être titulaire d'une licence.

### **Entrée en vigueur**

Cette version entre en vigueur le 01.01.2021



**Reiterausweise  
Licences  
Patente di cavaliere**

**Vergleich Schweiz – Deutschland – Frankreich – Österreich – Italien  
Comparaison – Suisse – Allemagne – France – Autriche – Italie  
Paragone Svizzera – Germania – Francia – Austria – Italia**

<b>Schweiz * Suisse Svizzera</b>	<b>Deutschland Allemagne Germania</b>	<b>Frankreich France Francia</b>	<b>Österreich Autriche Austria</b>	<b>Italien Italie Italia</b>
Reiterbrevet / Brevet Dressur/ Kombiniert Brevet de cavalier / Brevet Dressage/Combiné	Kleines Reitabzeichen Kl. IV / Grosses Hufeisen= Brevet Dressur Grosses Hufeisen mit Springen= Brevet Kombiniert Reitabzeichen RA5 Leistungsklasse 6: S6 / D6	Galop 4	Reiterpass FENA	Brevetto B
Lizenz R Springen / Dressur Licence R Saut / Dressage Licenza R Salto / Dressage	Bronzenes Reitabzeichen der Kl. III / Reitabzeichen RA4 Leistungsklasse 5: S5 / D5	Galop 7 AMA 3 - 4	R1	G1 – G1/DR
Lizenz N Springen / Dressur Licence N Saut / Dressage Licenza N Salto / Dressage	Silbernes Reitabzeichen der Kl. II Leistungsklasse: S2-3-4 / D2-3-4 Goldenes Reitabzeichen Leistungsklasse: S1 / D1	Galop 9 PRO 1 - 2	R2 R3	G2 – G2/DR

\* Für die Schweiz / pour la Suisse / per la Svizzera

Beachten Sie bitte die Reglemente Swiss Equestrian: [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch)

Veillez svp vous référer aux Règlements Swiss Equestrian: [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch)

Riferirsi per favore ai Regolamenti Swiss Equestrian: [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch)